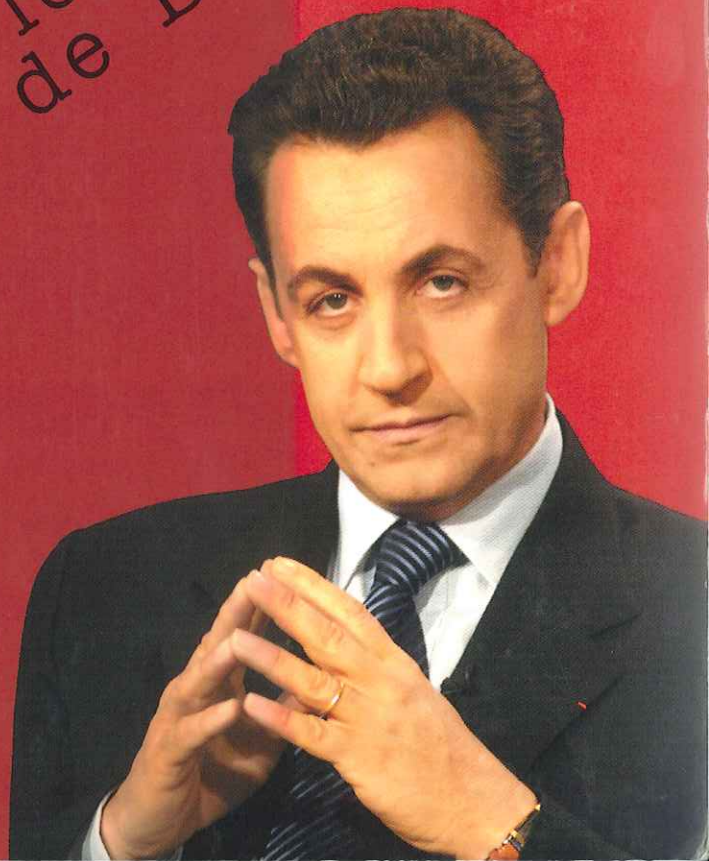


Victor Noir

Nicolas

Sarkozy

le ^{ou} destin
de Brutus



DENOËL
IMPACTS

Victor Noir
Nicolas Sarkozy

■ Un passé lisse, une femme modèle, des amis précieux, une probité à toute épreuve, une implantation locale, un bon bilan, un parti à sa dévotion, une ambition...

À force de manipulation et de séduction des médias, Nicolas Sarkozy s'est façonné une image d'homme politique qui sait « ce que pensent vraiment les Français » et ne se prive pas de le dire tout haut. Aujourd'hui ministre de l'Intérieur, président de l'UMP, président du conseil général des Hauts-de-Seine et conseiller municipal de Neuilly, serait-il, en outre, l'homme providentiel capable de préserver la droite de ses vieux démons ?

Certes, « Sarko » séduit. Mais il faudrait être de bien mauvaise foi pour s'imaginer qu'une telle ambition se bâtit sur des sourires et des poignées de main. Il faut beaucoup de moyens, et peu de scrupules – une méthode, un système. C'est précisément à cette face moins apparente du personnage, rarement évoquée dans les abondantes pages que la presse lui consacre, que s'intéresse ce livre.

Qu'il s'agisse des dessous de son fief des Hauts-de-Seine, de son activité d'avocat d'affaires, de ses fréquentations – pas toujours fréquentables –, de ceux qui lui sont proches ou qui le sont moins aujourd'hui, on trouvera ici tout ce qui manque à son portrait officiel.

Longtemps on a fait à Nicolas Sarkozy la réputation d'un Iago, d'un Brutus, prêt à tuer son père. Aujourd'hui, alors que ses mentors semblent passer la main les uns après les autres, c'est à un combat fratricide qu'il se prépare. Mais Brutus est-il enfin prêt à devenir César ?

Victor Noir est le nom d'un collectif de journalistes d'investigation animé par Karl Laske et Laurent Valdiguié, respectivement journalistes à *Libération* et au *Parisien-Aujourd'hui en France*. Cet ouvrage est le premier d'une série qui doit permettre à des enquêteurs de la presse écrite et audiovisuelle d'explorer et d'éclairer, par la mise en commun de leurs sources, des sujets sur lesquels règne trop souvent une omerta.

En couverture :
© AFP / Stéphane de Sakutin

B 25751.0 10.05
ISBN 2.207.25751.7
18 €



Le clan des suppléants

En 1998, à l'approche de la mise en examen d'Alain Juppé, alors que le Tout-Paris politique glose sur les « chargés de mission » de la Ville de Paris, un article du *Nouvel Observateur* attire l'attention. « Pour quel travail au juste la fille du sénateur-maire de Puteaux, vice-présidente du conseil général, a-t-elle perçu un salaire de la mairie de Neuilly¹ ? » s'interroge l'hebdomadaire. Intéressant article qui ne suscite aucune curiosité judiciaire. Joëlle Franqui, née Ceccaldi-Raynaud, fille de Charles Ceccaldi-Raynaud, a été rémunérée par la mairie de Neuilly, apprend-on, à compter du mois de juin 1990, en qualité de collaboratrice du cabinet du maire de Neuilly et pendant au moins sept ans. « Mes attributions consistaient dans le suivi des interventions habituelles effectuées auprès du maire, explique-t-elle au *Nouvel Observateur*. Elles concernaient souvent le domaine scolaire. » Joëlle Ceccaldi-Raynaud explique que sa rémunération devait s'élever à près de 10 000 francs mensuels, puis qu'elle avait été ramenée à 7 000 francs, avant d'être supprimée en mai 1997. Elle souligne aussi s'être occupée « de l'examen, l'étude, la préparation auprès du directeur de cabinet et parfois du maire lui-même des invitations adressées par les clubs, associations et groupements professionnels ». En mai 1995, son contrat a fait l'objet d'un renouvellement précisant qu'elle était engagée « pour assurer les fonctions de collaborateur pendant la durée de

1. Jean-Jacques Chiquelin, « Neuilly : l'inconnue de l'hôtel de ville », *Le Nouvel Observateur*, 22 avril 1998.

mandat de M. le maire de Neuilly-sur-Seine, à compter du 18 juin 1995 ».

En cherchant à vérifier ces informations, en 1998, le journaliste du *Nouvel Observateur*, Jean-Jacques Chiquelin, conclut qu'à la mairie de Neuilly, « personne ne semble avoir eu connaissance de cet emploi », hormis, bien sûr, Brice Hortefeux, préfet détaché auprès de Sarkozy. Jean-Jacques Chiquelin a passé un certain nombre de coups de fil : « La standardiste de l'Hôtel de Ville ne la connaît pas. Joëlle Franqui n'avait ni bureau ni assistante. L'opposition ne se souvient pas de l'avoir jamais aperçue aux côtés du maire au conseil municipal. Plus fort, le secrétariat du cabinet de Nicolas Sarkozy s'étonne que l'on cherche à la joindre à la mairie de Neuilly et conseille de s'adresser à la mairie de Puteaux. Là, Mme Martin, directrice adjointe du cabinet de Charles Ceccaldi-Raynaud, est catégorique : "Joëlle Franqui ne travaille pas à la mairie de Neuilly puisqu'elle est premier adjoint à la mairie de Puteaux." Évidemment. Quant à Laurence Sebba, la propre directrice de cabinet de Joëlle Franqui à la mairie de Puteaux, elle affirme ne pas savoir que sa patronne travaille à la mairie de Neuilly. »

Clerc de notaire, Joëlle Ceccaldi-Raynaud était conseillère générale des Hauts-de-Seine depuis 1989 et vice-présidente de l'instance départementale depuis 1992. Elle est devenue premier adjoint au maire de Puteaux, c'est-à-dire adjoint de son père, en mai 1995. Deux ans plus tard, la voilà suppléante de Nicolas Sarkozy à l'Assemblée nationale. C'est à ce moment-là, en mai 1997, après la réélection de Sarkozy, que sa rémunération de collaboratrice aurait cessé de lui être versée, selon Brice Hortefeux. « L'emploi de Mme Ceccaldi-Raynaud a été tout à fait légal, autorisé, transparent », remarque l'ancien directeur de cabinet de Sarkozy, précisant avoir « conservé les notes qu'elle avait fournies¹ ». Faute d'enquête judiciaire ou, comme à Paris, de plainte d'un contribuable neuilléen, on est obligé de conclure qu'il s'est agi, à tout le moins, d'une collaboration extrêmement discrète, malgré sa durée, s'agissant de représenter le maire auprès des associations. Quoi qu'il en soit, la présence de Joëlle Ceccaldi-Raynaud dans les registres de paie de la mai-

rie de Neuilly, qu'il s'agisse ou non d'une faveur, est l'indice d'une ancienne amitié.

Le maire de Puteaux, Charles Ceccaldi-Raynaud, était le suppléant de Nicolas Sarkozy à l'Assemblée nationale depuis 1988. Le découpage de la circonscription composée des deux villes de Neuilly et Puteaux le justifiait largement. Charles Ceccaldi-Raynaud a quand même fait pression sur Charles Pasqua pour gagner son propre territoire, lors de la première cohabitation. M. Charles était ministre de l'Intérieur. « Je l'ai engueulé, a rapporté Charles Ceccaldi-Raynaud. Alors Charles s'est mis à engueuler son entourage : "Regardez ce que vous avez fait. Découpez-moi une circonscription pour Ceccaldi-Raynaud." Mais c'est resté comme ça. Il avait fait le maximum avec cette déclaration. Et moyennant quoi j'étais payé¹. » L'affaire en est restée là. Il serait donc le suppléant du maire de Neuilly. « Je suis son éternel second jusqu'à ce qu'il devienne ministre, explique Charles Ceccaldi-Raynaud en 1991. Il m'a dit qu'il avait bon espoir de le devenir. » C'est chose faite en 1993 : le ministre du Budget, porte-parole du gouvernement, cède à Charles Ceccaldi-Raynaud son siège à l'Assemblée.

Deux ans plus tard, en 1995, Sarkozy est réélu député, après l'échec d'Édouard Balladur. La même année, Charles Ceccaldi-Raynaud est élu, à soixante-dix ans, sénateur (RPR) des Hauts-de-Seine. En 1997, c'est sa fille qui « hérite » du poste de suppléant de Sarkozy. En 2002, Joëlle Ceccaldi est à nouveau élue suppléante de Nicolas Sarkozy, et cette fois, grâce à son entrée au gouvernement Raffarin, elle le remplace à l'Assemblée. Et elle finit par s'asseoir dans le fauteuil de maire de Puteaux, à la place de son père, en avril 2004.

Le nom de Joëlle Ceccaldi réapparaît plus massivement dans les gazettes en décembre 2004. Nicolas Sarkozy a démissionné du gouvernement pour devenir patron de l'UMP. Il faut donc qu'il retrouve sa place à l'Assemblée. Pour cela, il faut aussi que sa suppléante démissionne. Mais elle ne veut pas. « Après le sacre, un petit os imprévu, s'amuse le *Canard enchaîné*.

1. Entretien avec l'auteur, 8 septembre 2005.

1. Gilles Bresson, « Ceccaldi-Raynaud : le père de Puteaux est un maire milliardaire », *Libération*, 27 mars 1991.

Suppléante de Sarkozy à l'Assemblée nationale, Joëlle Ceccaldi-Raynaud se fait tirer l'oreille pour rendre son siège de député au nouveau président de l'UMP et l'a même signifié par télégramme à Jean-Louis Debré. Ce qui réjouit discrètement, paraît-il, l'Élysée¹. » Le *Canard* croit savoir aussi que Charles Ceccaldi-Raynaud est vexé de ne pas être devenu vice-président du conseil général des Hauts-de-Seine à l'arrivée de Sarkozy. Il aurait boycotté toutes les séances ou presque. On apprend aussi que sa fille Joëlle avait revendiqué, sans succès, auprès de l'UMP une position éligible aux sénatoriales². « Nicolas ne t'a pas soutenue, lui aurait expliqué son père. Tu dois lui rendre sa pièce³. » « Elle fait actuellement monter les enchères avec l'équipe de Sarkozy et négocie un lot de compensation » indique le *Canard*. Quelques semaines plus tard, la négociation semble toujours bloquée. Mais cette fois, l'état-major sarkozyste ne rigole plus du tout. Sarkozy imagine que la fille Ceccaldi bloque son retour à l'Assemblée sur ordre de l'Élysée. Selon un écho du *Canard*, Nicolas Sarkozy s'est fait plus menaçant : « La famille Ceccaldi-Raynaud a des soucis avec la justice. Je ne peux pas imaginer que Joëlle ne démissionnera pas. Sinon, le ciel va lui tomber sur la tête, et le ciel, c'est la justice⁴. » Il fait allusion à une affaire judiciaire concernant les marchés publics de chauffage à la Défense. Un dossier qui a conduit la juge Isabelle Prévost-Desprez à perquisitionner dans les différents bureaux des Ceccaldi, père et fille. À la mairie de Puteaux, en janvier 2004, puis au Sénat en février, et enfin à l'Assemblée, en avril. L'enquête est ouverte pour « corruption » à la suite des déclarations d'un conseiller fiscal luxembourgeois⁵. La justice soupçonne le versement de commissions occultes lors des passations de marchés du Syndicat de chauffage urbain de la Défense (Sycudéf), que préside Charles Ceccaldi-Raynaud. Un montant de 100 millions de

1. « Sarko agressé par une faible femme », *Le Canard enchaîné*, 8 décembre 2004.

2. Finalement candidate sur la liste UDF de Jean-Pierre Fourcade en 2004, elle n'a pas été élue.

3. « La dame du bras de fer », *Le Nouvel Économiste*, 29 janvier 2005.

4. « Sarko même pas maître chez lui », *Le Canard enchaîné*, 22 décembre 2004.

5. Fabrice Lhomme, « La juge Prévost-Desprez a perquisitionné à l'Assemblée », *Le*

francs est évoqué¹. Aucune mise en examen n'a cependant été prononcée à l'encontre des Ceccaldi ou d'autres responsables politiques, qui restent donc hors de cause dans l'affaire.

Joëlle Ceccaldi-Raynaud démissionne finalement de l'Assemblée le 1^{er} janvier 2005, permettant la tenue d'une élection partielle le 13 mars. « Il a fallu des trésors de persuasion – pour parler clair, de réelles compensations – pour convaincre la fine récalcitrante d'obtempérer² » relève *Le Nouvel Économiste*. Elle obtient une nomination au Conseil économique et social, la promesse de devenir vice-présidente du conseil général, lorsque son père s'en retirera, et surtout une position de suppléante lors de la législative partielle. En outre, Sarkozy a promis de la soutenir lors des prochaines municipales. Contre toute attente, Joëlle Ceccaldi-Raynaud retrouve rapidement son siège au Palais-Bourbon, grâce au retour de Nicolas Sarkozy au gouvernement, deux mois après son élection.

Nicolas Sarkozy est encore en culottes courtes lorsque Charles Ceccaldi-Raynaud devient maire de Puteaux en 1969. Né à Bastia, c'est à Alger qu'il a fait son droit, qu'il est devenu commissaire de police (en 1951), et qu'il a pris aussi le contrôle de la SFIO locale. La guerre d'Algérie débute, il sera responsable d'un centre de détention et de « tri » des insurgés capturés³. Les disparus s'y comptent par milliers. Charles Ceccaldi-Raynaud doit s'enfuir, déguisé en agent des PTT. Il atterrit à Bondy, où il se fait élire conseiller municipal, toujours SFIO, en 1959. Mais c'est à Puteaux qu'il trouve du travail : il devient directeur de l'office HLM de la ville. Élu adjoint au maire socialiste en 1965, il se rapproche du maire (UDR) de Neuilly-sur-Seine, Achille Perreti. En 1968, il remplace le maire socialiste Georges Dardel, victime d'un grave accident. Mais c'est le recrutement d'un gaulliste dans son équipe qui provoque son exclusion de la SFIO.

Une commission d'enquête interne au parti a siégé. A entendu des témoins de l'activité de Charles Ceccaldi-Raynaud en Algérie,

1. Fabrice Lhomme, « Marchés publics des Hauts-de-Seine : perquisition au Sénat dans le bureau de M. Ceccaldi-Raynaud », *Le Monde*, 12 février 2004.

2. « La dame du bras de fer », *art. cit.*

3. René Backmann et Bernard Pradon, « Une banlieue de série noire », *Le Nouvel Observateur*, 1^{er} novembre 1971.

sous couvert de l'anonymat. « Menaces et chantages » sont évoqués. Au comité directeur, Pierre Mauroy a cette phrase sans appel : « Si Ceccaldi reste membre du parti et maire de Puteaux, la fédération des Hauts-de-Seine tout entière tombera sous la mafia¹. » En tout cas, Charles Ceccaldi-Raynaud est repêché par l'UDR. En 1971, il reçoit ouvertement le soutien du parti gaulliste pour les municipales. Mais voilà, le 26 février, des colleurs d'affiches du maire provoquent un bain de sang en s'opposant à des militants socialistes. L'un d'eux meurt sous les balles. Dix-sept personnes sont inculpées. Les tireurs écopent de deux à trois ans de prison ferme. Quatre ans plus tard, le maire de Puteaux est jugé civilement responsable, et doit verser des dommages et intérêts à la veuve du colleur d'affiche socialiste². Par la suite, ses amis du conseil général pourront dire qu'il est « pasquaïen tendance socialo-chevrotines ».

Mais c'est l'aménagement du quartier de la Défense qui va lui ouvrir la porte des médias. En 1987, il prend la tête de l'organisme qui pilote la construction du quartier d'affaires, la plus grande concentration de sièges sociaux en Europe, 3 millions de mètres carrés de bureaux : l'Établissement public d'aménagement de la défense (Epad). En 1988, Charles Ceccaldi-Raynaud clame qu'il « faut faire de la Défense une vitrine de l'art moderne³ ». Un ancien directeur de l'Epad, Gérard de Senneville, haut fonctionnaire pétri de loyauté républicaine, révélera dans un livre l'arrière-boutique de l'opération immobilière⁴, les pratiques des aménageurs, leurs arrangements en coulisses avec les promoteurs pour le partage des projets immobiliers. Charles Ceccaldi-Raynaud proteste. Et sans lâcher la présidence de l'établissement.

Nicolas Sarkozy en prend les rênes en avril 2004. Sitôt élu, le président du conseil général des Hauts-de-Seine a proclamé sa volonté de présider également l'Epad. Son prédécesseur Charles Pasqua n'avait jamais songé à cumuler les deux pré-

sidences. De plus, la mission de l'Epad est quasi achevée, sa dissolution est même programmée pour 2007, car les nouvelles tours qui se construisent aujourd'hui se situent en dehors du périmètre originel de la Défense. Nicolas Sarkozy argue des travaux de rénovation à mener sur des bâtiments anciens comme le Cnit, emblématique hall d'exposition aujourd'hui éclipsé par la Grande Arche. Un habitué des affaires immobilières de la Défense suggère que la dissolution de l'Epad inquiéterait beaucoup de monde. Car ses archives seraient, ainsi, automatiquement rendues publiques. En revanche, maintenir artificiellement en vie cet organisme inutile éviterait que vingt-cinq ans de tractations immobilières ne se retrouvent sur la place publique.

QUESTION POSÉE À NICOLAS SARKOZY

L'emploi occupé par Mme Ceccaldi Raynaud à la mairie de Neuilly de 1990 à 1997 vous paraît-il compatible avec ses fonctions successives de conseillère générale, de vice-présidente du conseil général, puis de premier adjoint à la mairie de Puteaux ?

1. Richard Bellet et Philippe Sprang, « De la SFIO au RPR, l'itinéraire trouble d'un drôle de politique », *L'Événement du jeudi*, 25 mars 1993.

2. *Le Monde*, 5 mai 1975.

3. *France Soir*, 30 septembre 1988.